

## CHAPITRE II.

### L'ORDRE ET LA RÉVOLUTION.

#### I.

Pour bien juger les résultats ultérieurs de la fausse appréciation que firent les partis du caractère des élections, il faut se pénétrer de ces deux axiomes politiques, le premier, que : *la puissance d'un parti dépend bien plus de sa position relative vis-à-vis des autres que du nombre de ses véritables adhérents.* Autrement : *les partis se nomment et s'unissent bien plus en raison de la similitude de leur situation qu'en raison de la similitude de leurs principes.* L'alliance des orléanistes, légitimistes, bonapartistes, etc., en présence de la république en est un exemple. Les noms de droite et de gauche ont cela d'excellent qu'ils correspondent parfaitement à cette vérité, que M<sup>me</sup> de Staël avait déjà proclamée en ces termes : On est toujours le jacobin de quelqu'un.

Il en résulte que la tendance des pouvoirs constitués

étant la commune mesure à laquelle se comparent toutes les volontés politiques du pays, suivant qu'elle se rapproche davantage d'une extrémité, il se produit dans la nation un accroissement de force dans le sens de l'extrémité opposée. Aussi est-ce toujours sous les gouvernements de gauche que se manifeste un mouvement de l'opinion vers la droite, et sous les gouvernements de résistance un mouvement dans le sens de la révolution. Ce n'est pas l'opinion qui varie, c'est le gouvernement qui se déplace. Il a plus ou moins de monde à sa droite ou à sa gauche, suivant le lieu qu'il occupe. Voilà tout.

Or, en raison de leur composition, les pouvoirs allaient s'établir si près de l'extrême résistance, que la gauche, quelle que fût sa faiblesse dans l'assemblée, devait inévitablement agir sur l'opinion avec un immense levier.

C'était un grand avantage pour la révolution, car il est à remarquer que ces habitudes d'opposition et de critique favorisent le progrès des idées radicales et que c'est toujours dans de pareils moments et sous l'influence d'une telle situation que l'on voit s'activer le mouvement continu des esprits vers les doctrines les plus avancées. Si bien que ce qu'on pourrait appeler le centre de gravité de l'opinion marche alors plus rapidement et parcourt un plus grand espace en moins de temps.

Il découle de ces simples considérations des conséquences pratiques d'une haute gravité. Il suffira de remarquer ici que le pouvoir ne saurait en ce temps que compromettre l'idée, et qu'il est fatalement condamné à nuire à toute doctrine qu'il professe, de sorte qu'il ne

peut désormais que s'amoindrir. C'est là un des plus remarquables indices du chemin qu'à déjà parcouru la révolution. Il montre qu'aujourd'hui l'autorité déplacée est réellement dans la nation et que déjà la souveraineté du peuple n'est pas un vain mot.

Les révolutionnaires qui, méconnaissant cet état de choses, croient encore pouvoir compter sur l'action gouvernementale pour établir une organisation nouvelle, se trompent. Avec de vives aspirations vers l'avenir, ils ont tous les préjugés du passé.

Désormais le pouvoir recevra l'initiative, il ne saurait la donner.

Je le répète, ceux qui croient, en certaines circonstances, avoir le droit de faire office de tuteurs et d'initiateurs, au lieu d'être des mandataires cherchant, puis exécutant simplement la volonté de tous, n'ont pas une connaissance vraie des nécessités de leur époque.

Se croient-ils donc les héritiers des rois ?

Je conçois cette erreur de la part des réactionnaires extrêmes; ils ne croient pas à la souveraineté du peuple, pensent que les nations ont besoin d'une tutelle, et s'efforcent de la leur imposer. Cette pensée leur sera funeste; elle le serait tout autant aux hommes de la révolution, et de leur part je ne saurais en comprendre les motifs.

## II.

Voici le second axiome dont j'ai parlé :

*Pour les partis ce qui est important ce n'est point d'être, mais de devenir; ce qui mérite réflexion, ce n'est point de savoir combien d'hommes dévoués se groupent autour d'un*

*drapeau, mais combien le rallient chaque jour et combien l'abandonnent.*

Aux yeux des hommes habiles et prévoyants la question gît toujours dans cette tendance à la force ou bien à la faiblesse, et l'étude du mouvement des esprits l'emporte de beaucoup en utilité sur la connaissance de leur état statique.

Il serait puéril de le nier, car les preuves d'un tel état des esprits abondent : si la France en 1848 était déjà républicaine, elle n'avait cependant point encore absolument repoussé l'idée de l'hérédité gouvernementale.

Cette idée n'était plus, il est vrai, pour elle un principe, mais elle était encore une convenance. Ainsi, l'hérédité ne constituait plus un droit; elle était chassée de la théorie; mais, dans la pratique, elle pouvait se maintenir comme un fait.

La nation prétendait conserver le droit de choisir elle-même le chef du pouvoir exécutif; elle ne reconnaissait aucune légitimité indépendante de son adhésion à la personne et distincte de sa souveraineté; mais il lui semblait que l'hérédité pouvait être un motif de choix, et n'était pas éloignée de considérer une telle circonstance comme une cause déterminante.

Or, rien n'était plus propre à lui montrer le néant d'un tel motif que l'expérience qu'elle allait faire. Certes, jamais héritier ne devait se montrer plus différent, par le caractère, les habitudes et les idées, de celui qu'il était destiné à représenter. Si, d'ailleurs, il ne comprenait pas sa mission et perdait sa popularité, qu'allait-il arriver ?

Le fait d'hérédité perdrait, aux yeux de la plupart, le

caractère de convenance qu'il avait su conserver; à la négation de sa légitimité théorique se joindrait celle de son utilité pratique.

On ne peut nier tout ce qu'une telle conséquence a d'éminemment favorable au parti du mouvement. Pour moi, je pense qu'elle ne saurait avoir été payée trop cher; et j'imagine que les fautes qui ont su produire, en si peu de temps, un résultat si difficile à obtenir, et qui par des moyens directs eût demandé des années, ont été les plus puissants instruments de progrès révolutionnaire qui se pussent rencontrer.

Nous avons, du reste, déjà dit que l'expérience était le véritable enseignement des nations; pour se débarrasser d'une erreur, il est presque toujours convenable qu'elles en fassent l'essai: de telles leçons sont cruelles, sans doute, mais l'effet en est rapide, et c'est le plus court moyen d'en finir.

Il est difficile de comprendre par quel excès d'inintelligence les conservateurs purs ont pu consentir à jouer ainsi leur plus belle carte, le nom de Napoléon, dans un moment où il n'y avait pas péril en la demeure. C'est là un de ces va-tout, de ces expédients qui ne réussissent qu'une fois et qu'il faut réserver pour les grands jours de lutte, et les moments suprêmes.

On ne conçoit pas mieux comment les orléanistes et les légitimistes, qui ne voyaient certainement pas dans le président de la république l'homme d'une solution définitive, ont pu laisser porter un représentant quelconque de l'idée d'hérédité, à une position dans laquelle ils espéraient, sous peine de se nier eux-mêmes, le dépopulariser et l'amoinrir.

En de telles circonstances, les idées suivent le sort de leurs représentants, surtout quand elles ont cessé, pour le plus grand nombre, d'être des principes, et qu'elles ne sont plus que des préjugés de convenance et d'utilité. Or, l'idée d'hérédité gouvernementale, si faible aujourd'hui, ne peut supporter de telles atteintes sans succomber pour toujours.

### III.

Un mouvement de l'esprit public se fait déjà sentir.

Par suite du malentendu électoral, un grave dissentiment ne tarda pas à se manifester entre la volonté nationale et l'esprit des pouvoirs constitués. Ce symptôme d'un état anormal dut bientôt s'exaspérer à ce point, que le président de la république et la majorité de l'assemblée en arrivassent à atteindre la constitution de la souveraineté par la loi du 31 mai, et l'expression de l'opinion publique par la loi sur la presse. C'est-à-dire qu'ils retournèrent contre le souverain de droit la puissance qu'ils en avaient reçue pour le servir, et tentèrent de lui imposer une direction au lieu de la recevoir de lui. Ils furent ainsi conduits à restreindre la souveraineté et à l'attaquer soit dans l'urne électorale, soit dans la presse périodique, soit dans l'expression réglée par la loi, soit dans l'expression réglée par les mœurs, ces deux grandes catégories de la vie d'un peuple.

Sous la pression de ces actes anormaux, le germe d'un grand mouvement s'est manifesté; une tendance nouvelle de l'opinion est apparue: on s'est demandé s'il n'y avait pas dans un mode de délégation des pouvoirs qui

produisait de tels résultats quelque chose de contradictoire et de vicieux.

En effet, à la suite du grand déchirement de la royauté qui finit par la séparation des pouvoirs législatif et exécutif, il était resté dans les esprits bien des préjugés; ils occasionnaient une sorte de lutte sourde entre la théorie et la pratique dont le résultat fut le gouvernement constitutionnel et représentatif.

Pour ce qui est du pouvoir exécutif, nous venons de dire comment, en même temps que l'hérédité était repoussée comme principe, le choix des électeurs tendait encore à se porter sur une personne royale.

Quelque chose d'analogue se manifestait au sujet du pouvoir législatif. Ce peuple souverain de droit, et désormais émancipé, tendait, après avoir repoussé toute tutelle imposée, à reconstituer en effet dans les assemblées une sorte de conseil de famille destiné à remplacer cette même tutelle dont il s'était débarrassé. Il y avait dans ce fait une véritable reconstitution du principe organique de la royauté; en apparence, elle n'existait plus, en réalité elle existait encore; on avait supprimé la personne, mais on avait conservé la fonction. Les représentants étaient des 750<sup>e</sup> de rois, et d'autant plus menaçants pour le souverain que la responsabilité morale elle-même en se fractionnant disparaissait dans le nombre.

Eh bien ! ce danger n'existe plus et le coup est porté, les appréhensions d'un petit nombre ont fait place à une réalité visible pour tous. Chacun a reconnu le péril en sentant la blessure, et déjà se développe avec une merveilleuse rapidité une tendance à reconnaître tout ce

qu'une telle contradiction présente de faux et d'impossible. On commence à comprendre que la souveraineté ne saurait se déléguer, qu'elle est de sa nature inaliénable même à court délai, et qu'à ce prix seul elle peut se conserver. On cherche à s'assurer des garanties contre toute usurpation future, et l'on étudie les moyens d'y parvenir en même temps que l'on attribue chaque jour plus d'autorité à l'opinion publique. La *presse* a recueilli les bénéfices de cette tendance. Les pouvoirs constitués ont perdu toute influence sur la direction des esprits. La polémique de certains journaux acquiert plus d'importance que les discussions de la tribune; et, quelle que soit l'impatience qu'elle en ait témoignée, le vide se fait autour de l'assemblée.

Cette tendance est des plus heureuses; elle est de nature à nous garantir pour toujours des gouvernements absolus, quelle que soit leur forme. Une dictature ne peut être désormais qu'un fait de guerre, anormal et passager; à moins d'un péril imminent, elle est simplement impossible. Encore quelques jours, et tout pouvoir relèvera du contrôle incessant et régulier du peuple et de l'opinion. Il n'y aura plus de convention, ni d'empire. Ce sont là des formes évanouies d'une idée qui n'est plus.

#### IV.

Nous devons cependant faire une réserve à ce sujet. Le pouvoir est dès à présent subalternisé; désormais la nation ne se donnera plus des chefs pour leur obéir; mais bien au contraire pour que ces chefs lui obéissent.

sent. Mais ce dernier résultat suppose que la nation sache maintenir sa souveraineté. S'il n'en était point ainsi, cette souveraineté devenant l'apanage de quelques factions, le pouvoir serait un instrument dans leurs mains. Certes ce pouvoir serait contesté, sa durée serait courte; mais le pays rentrerait dans des conditions de guerre et de combats sans trêve ni repos, et subirait une succession de dictatures et de tyrannies apparentes dont la violence serait exagérée par la faiblesse et l'instabilité.

Je rechercherai plus loin les causes de ces possibilités inquiétantes. Je ne puis ici qu'effleurer un tel sujet, et je dois me borner à constater ces faits indéniables : l'indépendance de l'opinion, sa défiance excessive des pouvoirs, son influence croissante, l'énergie de son action critique et l'amoindrissement de tous les pouvoirs qui veulent la modifier ou lui résister.

On ne saurait nier la gravité de telles tendances. Ce sont là des forces évidemment au service de la révolution; soutenu par ces puissances incessamment actives qui déblaient le terrain devant lui, l'esprit moderne accomplit son œuvre et poursuit sa route à grands pas. Ce mouvement ne tend à rien moins qu'à déplacer absolument le siège de l'autorité. C'est tout uniment l'idée révolutionnaire qui, ayant accompli ce travail théorique en passant du dogme catholique à la liberté de conscience, et de la souveraineté royale à la souveraineté du peuple, après être restée quelque temps vague et incertaine, devient nette et précise, et tend à se réaliser dans la pratique en mettant l'autorité dans le gouverné, et lui soumettant le gouvernant.

C'est une chose admirable que de voir comment la révolution, toujours attaquée, semble toujours puiser de nouvelles ressources dans les nécessités de la défense. Elle devient ainsi plus puissante à mesure qu'elle est plus menacée. Comme Antée, quand elle est abattue, ses forces renaissent en touchant la terre, et ses blessures ne font que l'aiguillonner.

On ne doit d'ailleurs point s'effrayer de cette tendance nouvelle, comme d'un fait menaçant pour la stabilité, elle seule est capable en effet d'assurer l'ordre en harmonisant les lois et les mœurs politiques du pays avec des principes acceptés de presque tous les citoyens. Loin d'ailleurs que l'opinion soit capricieuse et mobile, nous avons remarqué déjà que les phénomènes d'oscillation que présente l'esprit des assemblées, tiennent au contraire à sa fixité. Lorsqu'une majorité veut lui imposer une direction, elle est forcée de réagir pour échapper à cette pression, mais ce jeu alternatif disparaîtra du jour où les gouvernements voudront bien renoncer à exercer une action politique à l'intérieur.

C'est ainsi qu'un pendule écarté de la verticale par une action étrangère oscille longtemps de droite et de gauche. Un observateur superficiel croirait, sans doute, qu'il est soumis à l'action d'une force alternative; et, cependant, la puissance qui le meut, régulière et constante, l'attire vers un point invariable au centre de la terre; et la pesanteur, résultante de toutes les attractions particulières, est, dans l'ordre matériel, la cause même de toute stabilité: telle est dans l'ordre politique cette volonté générale qui n'est aussi que le résultat de toutes les opinions individuelles.

Pour apprécier les conséquences de l'adoption d'une ligne politique, il est donc nécessaire de déterminer cette volonté générale.

## V.

Il est en France deux mots qui jouissent de toutes les sympathies de la nation. Aussi les partis se sont-ils empressés avec une grande sagacité de les adopter comme des signes de ralliement et de les inscrire sur leur drapeau.

Quoi qu'on ait tenté pour les faire considérer comme contradictoires, le pays refuse de les séparer ainsi d'une manière absolue, et persiste à faire des tendances qu'ils représentent l'objet commun de sa sollicitude.

Ces mots sont l'*ordre* et la *révolution*.

Oui ! la France désire l'ordre, elle l'espère, mais elle aime la révolution, elle la veut.

La France sait que la révolution est son œuvre, avec cette œuvre, elle s'est identifiée, et ne saurait plus se reconnaître ni se comprendre elle-même, s'il lui arrivait de la renier. L'esprit de la révolution est devenu l'esprit même du pays, et s'il cessait de la proclamer et de marcher vers le but ultérieur qu'il s'est ainsi fixé, il ne concevrait plus sa propre utilité dans le monde, ni la raison d'être de son existence.

Mais, dans l'accomplissement de cette œuvre immense, malgré tout son dévouement à l'idée, la France veut accomplir cette grande transformation dont elle a pris l'initiative, avec les moindres fatigues et les moindres douleurs. C'est en ce sens, surtout, que doit être compris cet amour de l'ordre qui n'est que le légitime

amour de soi-même. Chez le peuple français ce sentiment est tellement général et tellement énergique, qu'il lui permet de concevoir et de créer, avec une admirable promptitude, tous les éléments d'une organisation politique provisoire, et de supporter ainsi facilement des secousses et des labeurs qui épuiserait toute autre nation. Une si vive intelligence de l'ordre est absolument nécessaire à un peuple amoureux du progrès ; elle lui donne en lui-même une confiance éminemment favorable à l'esprit d'innovation. C'est à cette faculté que la France doit l'audace avec laquelle elle se jette dans des aventures dont la seule menace effraierait d'autres peuples et les rendrait pour toujours immobiles ; elle lui doit la merveilleuse élasticité dont elle semble douée. Jamais nation n'eut une telle histoire, n'accomplit de tels travaux, n'eut une vie plus agitée. Elle semble infatigable, et nulle autre ne se releva si puissante après de si grands revers, ne guérit si promptement de si terribles blessures, n'oublia sitôt de telles souffrances. Elle possède ainsi les qualités qui font de ses enfants des soldats si précieux ; où qu'elle se trouve, elle a bientôt fait son lit, et dort aussi bien au bivouac que dans un palais. C'est pourquoi, toujours en peu de temps reposée, elle est toujours prête à reprendre sa marche.

## VI.

Bien loin que ce remarquable sentiment de l'ordre implique une négation de la révolution, il résulte, au contraire, de cette double tendance, une véritable harmonie. Ce n'est, en effet, que dans le mouvement qu'une